

Dossier de Candidature - catégorie 1 à 5

Ce dossier de candidature s'adresse aux entreprises, prestataires, associations, institutions et personnes morales qui ont mené un projet de prévention réussi, mis en œuvre en France entre le 1er janvier 2022 et le 1^{er} septembre 2024.

Il permet de concourir aux « Trophées Bossons Futé » dont la remise de prix aura lieu à Paris le 15 octobre 2024.

Les Trophées récompensent les actions remarquables en prévention des risques professionnels (exemple : risques psychosociaux, troubles musculo squelettiques, risque routier). L'attention sera portée particulièrement sur l'effectivité, l'efficacité et la pérennité de l'action.

L'inscription aux Trophées Bossons Futé est gratuite, il est simplement nécessaire d'adhérer à l'association et de régler la cotisation pour l'année en cours. (Bulletin d'adhésion)

Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : lundi 2 septembre 2024

Annnonce des candidats : lundi 9 septembre 2024

Vote en ligne pour le prix du public : du 9 septembre au 10 octobre 2024

Cérémonie de remise des Trophées : mardi 15 octobre 2024

Informations candidat

Personne Morale

Raison Sociale : ELIS Services

N° de SIREN : 693 001 091

Adresse : 5 boulevard Louis Loucheur

Téléphone : +33 (0)1 75 49 94 00

Forme juridique : S.A.S au capital de 16.000.075 €

Code postal, Ville :92210 Saint-Cloud

E-mail :

Personne responsable du dossier

NOM : CALDEYROUX

Prénom : Fabrice

Téléphone : +33 6 98 64 86 33

E-mail : fabrice.caldeyroux@elis.com

Personne responsable du service communication

NOM : DU CHESNE

Prénom : Florence

Téléphone : +33(0)1 75 49 96 01

E-mail : florence.duchesne@elis.com

Catégories

Choisissez votre catégorie :

Les catégories seront susceptibles d'évoluer en fonction des dossiers présentés

Catégorie 1 : Innovation

Vous avez créé une action de prévention originale qui contribue à l'amélioration de la santé et à la sécurité des salariés. Votre concept est innovant et vous pouvez en démontrer l'efficacité. Mettez en avant vos initiatives et communiquez sur votre action.

Catégorie 2 : Engagement

Vous avez mené une action permettant d'offrir un environnement favorable à l'épanouissement et au bien-être des salariés (écoute salariale, organisation du travail, démarche durable et porteuse de sens).

Vous avez renforcé la confiance et l'adhésion des collaborateurs. Leur satisfaction et leur engagement sont visibles ? Montrez-nous comment !

Catégorie 3 : Impact

Vous avez mené une action de prévention à fort impact. Votre solution améliore la santé, la sécurité et les conditions de travail d'une proportion importante des salariés. C'est le moment de nous en parler !

Catégorie 4 : Duo

Vous êtes prestataire de services dans le domaine de la SST et vous candidatez en binôme avec une entreprise, association, institution. Vous avez travaillé ensemble à la mise en place d'une action de prévention et vous êtes capable de témoigner d'une collaboration réussie. Présentez-nous votre aventure !

Catégorie 5 : Handicap et emploi

Vous avez mené une action pour permettre l'inclusion ou le maintien en emploi de personnes en situation de handicap. Vous avez aménagé un poste de travail, trouvé une solution de reclassement ou mis en place des solutions pour prévenir la désinsertion professionnelle ? Mettez en avant vos initiatives et partagez votre expérience !

Prix du public :

Le prix du public sera décerné au meilleur projet, quelle que soit la catégorie. La notation du Prix du public, se fera à 100% en ligne par le public, via une plateforme dédiée. Les votes seront pris en compte du 9 septembre 2024 jusqu'au jeudi 10 octobre 2024, minuit (00:00).

Description de l'action

Votre action de prévention concerne un secteur d'activité particulier :

- BTP Agroalimentaire Industrie Logistique et transport
Banque et assurance Administration publique Santé et action sociale
 Culture Services
 Autres

Résumez en quelques lignes votre action C'est ce résumé qui vous présentera sur internet et sur le programme de la cérémonie :

Vous connaissez l'escape game dans une salle ?
Le Groupe Elis a souhaité innover en créant un escape game digital sur mesure dans l'environnement d'une blanchisserie.
« Ce matin, c'est la panique dans les locaux d'Elis : les 10 Règles d'Or de la Sécurité ont disparu ! Le Groupe fait donc appel à vous pour les retrouver dans les plus brefs délais : sans elles, c'est toute la sécurité du bâtiment qui est compromise et un accident pourrait très vite arriver... Serez-vous à la hauteur ? »
C'est au travers de ce scénario original que nous avons souhaité poursuivre la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux 10 règles d'or sécurité, définies par le Groupe Elis en octobre 2020
En menant l'enquête en équipe, les collaborateurs doivent élucider le mystère autour de la disparition des règles d'or sécurité.
Avec un modèle fondé sur l'économie circulaire, Elis répond aux besoins de ses clients en matière de protection, d'hygiène et de bien-être, en les accompagnant pour atteindre leurs objectifs environnementaux.

Contenu du dossier à remettre – catégorie 1 à 5

Vous pouvez joindre à votre dossier de candidature tout document présentant votre action (20 pages maximum). Ces documents doivent répondre aux questions suivantes :

Durée de l'action

- Indiquer les dates de début et de fin de l'action. Ces dates doivent être comprises entre le 1er janvier 2022 et le 2 septembre 2024.

Lancement en Janvier 2023 ; Fin théorique Décembre 2023

Possibilité de poursuivre l'action avec les nouveaux collaborateurs

- Déploiement prévu sur les autres pays du Groupe à venir

Description de l'action

- Décrivez les principaux objectifs de votre action.
Poursuivre la sensibilisation des collaborateurs Elis aux 10 règles d'or sécurité : connaissance et compréhension
- Quel est votre public cible ?
Ensemble des collaborateurs Elis (activité Production, Distribution Commerciale, Maintenance, Pest Control, Bureaux ...) sur les centres de production, les centres de service, l'entrepôt et le siège social
- Comment avez-vous réalisé l'analyse du besoin ?
Par cette action, notre objectif est de renforcer la sensibilisation des collaborateurs aux risques dans nos diverses activités afin de réduire l'accidentologie.
Les règles d'or sécurité Elis ayant été définies sur la base des principaux risques de nos activités, nous avons souhaité focaliser notre action sur ces règles.
- Quels sont les services internes qui ont été associés à l'action : QHSE, RH, communication interne, référent handicap, service de prévention et de santé au travail, représentant du personnel, managers, salariés... Décrivez leur rôle, leur contribution, et la façon dont ils ont été associés à l'action.
Service Sécurité : initiateur du projet, en charge du projet avec la collaboration de Hello Escape (prestataire retenu pour créer l'escape game digital), administrateur du jeu
Communication Interne : validateur des supports de communication interne
Service RH : organisateur des sessions en local
Managers : validation du projet et déploiement de l'escape game en local
- Quels sont les services externes qui ont été associés à l'action : mutuelles et assurances, institutionnels, organismes de formation, service de prévention et de santé au travail... Décrivez leur rôle, leur contribution, et la façon dont ils ont été associés à l'action.
Fournisseur et designer de l'escape game digital : Hello Escape
- Quelles ont été les actions mises en œuvre, décrivez le process
Ce projet a nécessité 6 mois de création avant de commencer son déploiement sur les sites Elis à partir de janvier 2023

Phase 1 : création

- Définition et validation du cahier des charges
- Elaboration et validation du scénario
- Définition et validation des énigmes
- Validation des illustrations
- Tests

Phase 2 : déploiement sur les sites France et suivi

- Quels ont été les moyens utilisés ?

Organisation des sessions dans une salle dédiée sur chacun de nos site en France (60), avec écran et ordinateur

- Quel a été le budget de l'action.

Budget d'environ 60 k€

Evaluation

- Décrivez les indicateurs de mesures d'impact mis en place pour évaluer votre action.
 - Indicateur 1 : taux de participation (> 80% à fin 2023)
 - Indicateur 2 : baisse du taux de fréquence de 14% entre 2022 et 2023 (nombre d'accident avec arrêt par million d'heures travaillées) et nombre d'accidents liés aux règles d'or sécurité
 - Baisse du taux de gravité (nombre de jours d'arrêts de travail dus aux accidents de travail - arrêt supérieur à 1 jour) : -8% entre 2022 et 2023
- Comment évaluez-vous la pérennité de votre action ?

L'escape game digital est la propriété d'Elis et peut être réutilisé aussi souvent que nécessaire.

Dans les mois à venir, nous prévoyons

 - d'ajouter de nouvelles zones de jeu à l'escape game existant pour travailler plus spécifiquement sur des risques ou des activités.
 - de créer un e-learning « 10 règles d'or sécurité » qui concernera les managers, avec utilisation des différentes parties du jeu.
 - de traduire l'escape game dans différentes langues afin d'assurer un déploiement dans l'ensemble des pays du Groupe Elis
- Avez-vous mis en place des actions correctives en cours de parcours, lesquelles et pourquoi ? Pas d'actions correctives mais un accompagnement managérial spécifique complémentaire pour réduire le taux de fréquence. Cette démarche a pour objectif de renforcer la culture managériale sur la sécurité en impliquant chaque manager dans la mise en oeuvre de se fondamentaux, en suivant les actions prioritaires du site et en identifiant des actions ciblées à mettre en oeuvre suite aux événements.
 - Quel a été l'impact pour la structure ?

baisse du taux de fréquence de 14% entre 2022 et 2023 (nombre d'accident avec arrêt par million d'heures travaillées) et nombre d'accidents liés aux règles d'or sécurité (voir bas de page)
 - Baisse du taux de gravité (nombre de jours d'arrêts de travail dus aux accidents de travail - arrêt supérieur à 1 jour) : -8% entre 2022 et 2023

Autres documents à joindre au dossier :

Un support video de votre projet /structure. Durée 40 secondes, format paysage. Il sera diffusé sur le site internet et pendant la cérémonie

Vidéo teaser Escape Game Digital (36 secondes)

C

Votre logo en HD

(à joindre)

Toute image que vous souhaitez transmettre

Affiche J-30

Affiche J-15

Signature :



Date : 30 juillet 2024



10 règles d'or sécurité Elis



Se préparer pour le travail

Je suis formé aux consignes de sécurité et prêt à réaliser mon travail.



Se déplacer en sécurité

Je me déplace avec précaution ; je suis attentif à l'espace de travail et aux équipements mobiles.



Porter des équipements de protection individuelle

J'utilise toujours les équipements de protection individuelle prescrits.



Conduire en sécurité

Je respecte toutes les règles de circulation sur le site comme à l'extérieur.



Être vigilant ensemble

Je réagis et je communique sur les événements, situations dangereuses et bonnes pratiques. Je suis vigilant sur ma sécurité et celle des autres.



Manipuler les chariots en sécurité

Je respecte toujours les bonnes pratiques pour la manipulation des chariots de linge.



Se positionner en sécurité

J'évalue et je place mon corps dans la position la plus sûre pour porter des charges et pour les manutentions manuelles et mécaniques.



Être vigilant sur l'incendie

Je suis vigilant sur le risque d'incendie et j'applique les consignes de sécurité incendie.



Travailler sur/avec un équipement en sécurité

Je n'interviens pas sur une machine en marche et j'applique toujours la procédure de consignation lorsque je travaille sur un équipement.



Utiliser les produits chimiques en sécurité

J'utilise les produits chimiques avec précaution.